



Les organisations de retraites vous appellent à vous mobiliser le jeudi 30 mars

Neuf organisations syndicales et associatives appellent les retraité·e·s à une nouvelle journée de mobilisation nationale sous des formes multiples dans les départements (manifestation, rassemblement, etc.) le 30 mars.

Haro sur les pensions de retraite

De réforme en réforme, le pouvoir d'achat des retraité·e·s ne cesse de se dégrader. Par exemple, le calcul des pensions sur les prix remplaçant le calcul sur les salaires dès 1987 dans le privé, puis en 2004 pour la Fonction publique a constitué une catastrophe pour nombre de retraité·e·s. Ainsi, de 2003 à 2014 les pensions progressaient de 17,9 %, tandis que les salaires eux progressaient de 24,8 % et le SMIC de 32,6 %. Sur les vingt dernières années, on peut estimer à une perte d'environ 20% du pouvoir d'achat pour de nombreux retraité·e·s. Cela justifie pleinement que les retraité·e·s se mobilisent pour l'indexation des pensions sur les salaires afin de revenir à la situation d'avant 1987.

Mais aussi les retraité·e·s sont victimes de mesures comme l'instauration de la taxe de 0,3 % de Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA), la perte de la demi-part réservée aux veuves et veufs ayant élevé un enfant, la fiscalisation de la majoration de 10 % de la pension pour les personnes ayant élevé au moins 3 enfants, ...

De même, le poids de la fiscalité, avec surtout la TVA, pèse principalement chez les plus démunis.

A tout cela, il faut rajouter le blocage de régimes complémentaires.

Pour trop de retraités le logement constitue une dépense de plus en plus importante que l'on soit propriétaire ou locataire. Avec la loi de financement 2016 c'est l'ensemble du patrimoine qui est pris en compte pour les bénéficiaires de l'APL. **Le coût des transports**, leur inadaptation, sont souvent un obstacle pour accéder à une vie sociale. A cela, il faut rajouter la désertification des services publics.

Nous ne sommes pas tous égaux face à la crise. Les inégalités, notamment de revenus s'aggravent, et dans des proportions inquiétantes. Les riches deviennent de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. Plus globalement, on va assister à un appauvrissement généralisé des retraité·e·s dans les années à venir si rien n'est fait. Fin 2016, des associations caritatives ont dénoncé l'accroissement de la pauvreté actuellement chez les personnes âgées. Parmi les plus touchées, on trouve principalement les femmes pour qui les pensions sont globalement inférieures de 40 % à celles des hommes.

Les pensions de retraite ne sont pas une allocation de solidarité, une aumône. La pension est le résultat des cotisations payées tout au long de la vie professionnelle, des richesses qui ont pu être créées pendant ce temps. Il s'agit d'un droit à une pension relative à la reconnaissance de la qualification. Cela justifie pleinement le retour du calcul des pensions sur les salaires et le maintien des pensions de réversion dans les régimes de base et les complémentaires ».

La santé malade des politiques

En matière de santé, encore une fois, un grand nombre de personnes âgées sont décédées de la grippe. Le danger était connu. Déjà, en 2015 le nombre de décès était supérieur à la période de la canicule de 2003. Cette épidémie montre l'ampleur de la dégradation de

notre système de santé qui n'est même plus capable de répondre à une banale épidémie de grippe. L'ampleur de l'épidémie, si elle révèle une nouvelle fois un manque d'anticipation, marque surtout les limites d'une politique de casse de la Sécurité sociale,

de l'hôpital avec les milliers d'emplois supprimés, des milliers de lits fermés, la course à la rentabilité. Hôpital, médecin de ville, spécialistes, dépassement d'honoraires. C'est de plus en plus difficile de pouvoir se soigner. Aujourd'hui, trop de retraités ne sont plus en mesure d'avoir une mutuelle. Le plafonnement du remboursement des mutuelles a fait chuter le remboursement des frais de santé.

Ce recul de société explique aussi pourquoi de plus en plus de retraité·e·s sont amenés à reprendre un « petit boulot »

Retraité et retraitée : reconnaissance en matière de pension, de droit à une vie décente, mais aussi reconnaissance par la société. En effet, il est curieux de constater par exemple au travers de la loi d'adaptation de la société au vieillissement ou dans les discours officiels que l'on ne parle plus que de « personnes âgées ». A quel âge est-on une personne âgée ? Personne ne peut le définir. Est-ce à partir du moment où la personne âgée commence à avoir un handicap ? La personne retraitée, quel que soit son âge, a travaillé des années, a versé des cotisations et a donc droit à une pension.

Besoin d'agir

Enfin imaginons que si, à l'appel des 9 organisations syndicales et associations, les retraité·e·s ne s'étaient pas mobilisés nous connaîtrions la même situation que les retraité·e·s de plusieurs pays européens qui, comme en Allemagne, ont vu s'accroître considérablement le nombre de retraités pauvres.

Nos actions ont permis de petites améliorations : les personnes non imposées en 2015 n'ont pas payé d'impôt en 2016 et 2017, les seuils de déclenchement de la CSG ont été relevés...

Alors oui les retraité·e·s ont de bonnes raisons de se mobiliser, d'exiger une revalorisation de leurs pensions, le retour au calcul sur les salaires.

Se mobiliser le 30 mars, c'est dire aux candidats à l'élection présidentielle que les 17 millions de retraité·e·s veulent voir leur place reconnue dans la société, avoir les ressources pour vivre décemment, pouvoir se soigner, se loger, ... et lutter efficacement contre l'isolement social par une politique de transport, de culture, de services publics de proximité.

Afin d'aller rencontrer les retraités, les organisations et associations ont décidé ensemble de les consulter sur la réalité de leur situation en matière de pouvoir d'achat, sur les questions liées à la perte d'autonomie pour eux ou leur famille, sur leur volonté d'agir... Ce questionnaire sera consultable et pourra être rempli sur le site :

<http://www.retraitesencolere.fr/>

C'est pour cela que nous appelons à faire :

- ➔ **Du 30 mars une nouvelle journée de mobilisation** nationale des retraité·e·s sous des formes multiples dans les départements (manifestation, rassemblement, etc.).
- ➔ **A exprimer vos préoccupations, vos revendications** au travers de la consultation nationale.